



RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15.05.2021

Présents :	Président	Romain Schockmel
	Vice-présidents	Thierry Wagner, Josée Keiffer
	Trésorier	René Krack (via Zoom)
	Membres	Adrien Deischter, Fabienne Goetzinger, Sandra Kaysen, Birgit Lehner, Martial Veidig, Patrick Simonelli, Sacha André, Alain Weis, Tess Pulli
	Directeur technique	Maik Handschke
	Secrétaire de la séance :	Christian Schmitt
Excusée :		Christine Petit

à 09h40 le vice-président M. Thierry Wagner ouvre la séance.

1. Adoption du rapport de la réunion du CA du 15.04.2021, 20.04.2021 et 26.04.2021

Les rapports sont approuvés.

2. Adoption du rapport de la Commission jeunes filière masculine du 2.5.2021

Concernant le projet du cadre U17 masculin de jouer dans un championnat allemand on attend toujours des informations de la Sarre. Mme Sandra Kaysen confirme que l'Italie viendra au Luxembourg en novembre avec quelques équipes nationales à l'occasion des célébrations du 75^e anniversaire autour du match de gala Allemagne-Portugal. Le rapport est approuvé.

3. Adoption du rapport de la Commission Jeunes Filles du 5.5.21

La vice-présidente Mme Josée Keiffer présente le bilan de la réunion du 5.5.21 avec les clubs. Les points suivants ont été convenus :

La catégorie U18 sera remplacée par la catégorie U17. La catégorie U14 remplacera la catégorie U13.

U11 : Chez les U11 on organisera des tournois avec des équipes mixtes. Cependant, certains tournois U11 ne devraient avoir lieu qu'avec des jeunes filles.

U13 : La catégorie U13 Filles n'existera plus. Cependant en cas où le club n'aura pas assez de jeunes filles pour créer une équipe U14 Filles ou n'aura pas la possibilité de créer une entente avec un autre club, les équipes U13 Garçons pourront jouer avec des filles (U13 Mixte).

U14 Filles : (Années 2008, 2009, 2010 et plus jeune) On jouera des matchs amicaux jusqu'en décembre, suivi d'un championnat qui commencera en janvier. Les clubs auront alors la possibilité d'inscrire des équipes jusqu'en décembre.

Le rapport sera envoyé prochainement aux clubs.

Le rapport est approuvé.

4. Cadre Dames Qualification Championnat d'Europe au Kosovo

ALMEIDA GOMES INES FRANCISCA, DAUTAJ DEA, DICKES SHARON, FLENER LAURE, GALIC TEODORA, JUNG MICHELLE, KIRTZ LENA, MELCHIOR LAURA, MONTEIRO GONCALVES ANA LUISA, SCHEUREN LOLA, WELTER TINA, WILLEMS LAURA, WIRTZ JOY, WIRTZ KIM, ZEIMETZ JILL, ZUK JENNY

STAFF : STOT ADRIAN, SCHEUREN MICHEL, ZEIMETZ CARLO, DEISCHTER ADRIEN, SCHIFFER CHRISTOPHE, BURDENSKI SIMON

5. Réunion FLH/DHB

Le vice-président M. Thierry Wagner informe le CA qu'une visioconférence aura lieu le 18.05 à 15h00 avec les responsables du DHB concernant l'organisation du match de gala Allemagne-Portugal.

6. Campagne relance et recrutement jeunes sportifs avec la FLF/FLBB/FLVB et FLTT

Le vice-président M. Thierry Wagner informe le CA que les fédérations citées souhaitent lancer une campagne conjointe pour susciter l'enthousiasme des jeunes pour le sport et pour promouvoir le redémarrage du sport chez les jeunes après la pandémie. Une vidéo est en cours de montage.

7. Courrier

HB Käerjeng : Lettre "Pertes financières des clubs dus au COVID-19". Le CA se réfère au contenu de la lettre et fournit les informations suivantes : 14 clubs (sauf Handball Esch) ont envoyé un dossier avec les pertes à la FLH en 2020. Celles-ci ont été rassemblées et transmises le 20 octobre au ministère des Sports avec une lettre décrivant la situation (la FLH va envoyer ces documents aux clubs). Les membres du CA ont également demandé aux clubs de contacter la FLH en cas de problèmes financiers. À ce jour, aucun rapport n'a été reçu au bureau sauf celui-ci. Le CA est cependant conscient qu'il n'est en aucun cas facile pour les clubs de survivre à cette longue phase avec beaucoup de pertes de revenus. En plus de l'aide déjà offerte par la FLH, des mesures supplémentaires seront prises pour soulager davantage les clubs. Cependant, il sera impossible pour la fédération, qui a également dû faire face à une situation financière très critique ces dernières années, de couvrir toutes les pertes des clubs. Pour le moment, une aide d'environ 4.000 euros par club a été fournie par la FLH (entre autres frais licences jeunes, frais administratifs, frais tests rapides, frais arbitrage).

Afin de soulager davantage les clubs, le CA prend les décisions suivantes :

- pas de frais d'administration jusqu'à la fin de l'année 2021 (+/- 16.500 Euro)
- pas de frais d'inscription aux championnats pour les équipes jeunes et les équipes de réserve pour la saison 21-22. Seules les équipes senior 1 seront facturées. (+/- 11.500 Euro)
- pas de facturation des licences pour la saison 20-21 (+/- 28.000 Euro)

Une aide supplémentaire n'est pas exclue et dépend des finances de la FLH.

Sur la base des déclarations du ministre des Sports, la FLH part du principe qu'une aide supplémentaire sera mise à disposition dans les semaines et les mois à venir. En coopération avec d'autres sports collectifs, le ministère des Sports devrait être contacté afin d'arranger une entrevue. La FLH n'a cependant aucune influence sur les mesures budgétaires prises par l'État.

Georges Geib : Lettre de démission du poste de délégué. Le CA remercie M. Geib pour son engagement exceptionnel au sein de la fédération et de la Refcom. La gestion de 3000 matchs en tant qu'arbitre actif et délégué est sans égal. La demande de M. Geib de terminer sa carrière là où tout a commencé est acceptée par le CA. M. Geib a exprimé sa volonté de continuer son travail dans la REFCOM et la commission calendrier.

Membre de la REFCOM : Lettre au CA concernant les événements autour de la finale masculine F4. Le CA a discuté de ces incidents de manière très controversée. Les émotions sont difficiles à exclure dans de tels matchs, mais on sait bien que certaines limites ne doivent pas être dépassées. Certains incidents ont fait l'objet de discussions personnelles avec les arbitres concernées. En outre, le CA regrette certains commentaires sur les réseaux sociaux dans lesquels des membres du corps arbitral ont été attaqués personnellement. Le CA se distancie de ces allégations sans fondement. M. Sacha André suggère d'avoir une conversation personnelle avec certains des écrivains. À l'avenir, de tels incidents devraient être évités et le respect mutuel devrait être à nouveau au premier plan. La FLH soutiendra encore plus toutes les mesures concernant le recrutement et la formation dans le domaine de l'arbitrage.

8. Bilan LOTERIE NATIONALE FINAL4 COUPE DE LUXEMBOURG 2021

Aucun problème particulier n'est apparu en ce qui concerne l'organisation. Les 160 tests effectués dans la Coque lors des matchs ont été négatifs. Encore un grand MERCI à Mireille Léonardy et Josée Keiffer qui ont effectués ces tests.

9. Rapport Zukunftsdesch

M. Sacha André informe le CA que les formules du championnat 21-22 proposées ont été envoyées aux clubs la semaine passée. Lors d'une réunion le 21.5 à 19h00 à la maison des sports, les clubs peuvent communiquer leur préférence. Les clubs reçoivent un bulletin de vote à cet effet. Chaque club peut être représenté sur place par 1 personne et la réunion est diffusée via Zoom qui est accessible à chaque club.

Ensuite M. Sacha André explique qu'il est en train de préparer un questionnaire pour le grand public pour pouvoir collecter des informations complémentaires.

10. Championnats/matchs autres catégories

Le CA prend la décision suivante : Tous les championnats et coupes de toutes les catégories sauf AXA-League sont annulés pour la saison 20/21. Cependant, la FLH n'interdit pas les matches amicaux ou les organisations de tournois à condition que les mesures en vigueur de l'autorité sanitaire sont respectées. Le circulaire du ministère des Sports a été envoyé aux clubs.

11. Commission calendrier

On attend la décision des clubs concernant la formule de jeu en AXA-League afin d'établir le calendrier définitivement.

12. Coque : Réservations des salles pour l'équipe nationale et We love handball

Gala 75 Joer FLH "Coque Arena" 4.11 - 7.11.2021

Équipe nationale hommes Gymnase 2.11 - 4.11, 4.1-16.1.22, 15.3-20.3.22 (si qualifiée), 12.4-17.4.22 (si qualifiée)

Équipe nationale femmes pas de qualification en 2021-2022

Si F4 Loterie nationale Coupe de Luxembourg Hommes et Femmes 2 weekends :

Le Final 4 "Loterie Nationale Coupe de Luxembourg Femmes" 26/27.2.22

Le Final 4 "Loterie Nationale Coupe de Luxembourg Hommes" 26/27.3.22 ou 2/3.4.22

13. Phase des préavis et transferts

Période pour le retrait du formulaire de préavis : lundi 31.5 au lundi 28.6.2021

Art. 7

Les transferts nationaux ne peuvent se faire qu'à l'aide de formulaires pré-imprimés à retirer auprès du secrétariat de la FLH. Par joueur, un seul formulaire est délivré contre paiement d'une taxe de 50,- Euros.

Le joueur agit soit personnellement, soit par mandat écrit. Le retrait d'un formulaire de transfert pour un joueur mineur, ne peut se faire qu'avec l'accord écrit et signé du représentant légal. Une copie de la pièce d'identité du représentant légal est à joindre.

Le club actuel du joueur sera informé du retrait d'un formulaire de transfert par le secrétariat de la FLH le même jour.

Le secrétariat de la FLH établit la liste des personnes ayant retiré un formulaire de préavis. Ce relevé est envoyé aux clubs affiliés, le premier jour ouvrable suivant la date de clôture pour le retrait des formulaires de préavis (art. 7, alinéa 2).

Art. 8

Le formulaire de préavis est à compléter, sous peine de nullité, des données y requises et est à

- *signer par le joueur majeur,*
- *signer par le joueur mineur et par le représentant légal de celui-ci,*
- *signer par le club de destination.*

*(L'original est à retourner à la FLH par voie recommandée, par remise sous pli fermé au secrétariat de la FLH contre quittance, ou par internet (courriel, scan). Dans ce dernier cas, l'original est à envoyer par courrier recommandé dans les 3 (trois) jours qui suivent la date du scan.) **La procédure exacte sera envoyée aux clubs et publiée sur le site Internet www.flh.lu.***

Dans tous les cas et sous peine de nullité, l'original est à envoyer à la FLH jusqu'au plus tard 5 (cinq) semaines (05.07.2021) après le dernier match de championnat de la division nationale.

Une copie sera envoyée par courrier recommandé ou par courriel, au club d'origine pendant la même période des 5 (cinq) semaines (05.07.2021).

Une copie est destinée au joueur.

Le Conseil d'administration (appelé par la suite le CA) de la FLH se prononcera sur la validité ou non des formulaires incomplets.

Le club de destination pourra, contre quittance signée par deux membres du comité, dont obligatoirement celle de son président, respectivement de son mandataire (une procuration/mandat est à joindre), venir au secrétariat de la FLH, pour modifier, corriger

ou compléter le contenu des plis, avant la fin de la période des 5 (cinq) semaines. Le club d'origine est à informer par le secrétariat de la FLH de chaque modification ainsi faite.

Au plus tard 5 (cinq) jours après la fin de la période des 5 (cinq) semaines, le secrétariat de la FLH enverra aux clubs un relevé des demandes de transfert validées ou refusées par le CA de la FLH (06.07. - 10.07.21).

14. Changements règlements Code du handball

Lors d'une visioconférence le 27 avril, les modifications proposées dans le code du handball ont été traitées et améliorées. La version révisée a été envoyée aux membres du CA et sera envoyée aux clubs cette semaine. Les clubs auront la possibilité de poser des questions et de suggérer des changements à la réunion qui aura lieu via visioconférence mardi le 1 juin à 18h30. Les autres règlements (Transferts, Championnat, Coupe) sont en cours, mais en raison de contraintes de temps, ils doivent éventuellement être coordonnés avec les clubs après l'AG.

15. AG Handball Bieles du 10.5.21

M. Thierry Wagner informe les membres du CA que le Handball Bieles a changé son siège social de Käerjeng à Belval. Les clubs de la FLH doivent approuver le changement du nom et du siège social du club à l'Assemblée générale de la FLH qui aura lieu le 26 juin à 9h30 à Grevenmacher.

16. Fin des championnats femmes et hommes

Les remises des trophées des champions auront lieu le 22.05.2021 à Diekirch (femmes) et le 29.5.2021 à Esch (hommes). M. Romain Schockmel et M. Adrien Deischer seront présents à Diekirch qui joue contre Dudelange à 18h00 et Mme Keiffer sera présente à Esch qui joue contre Differdange à 20h15.

Séance levée par le président M. Romain Schockmel à 12h30.

Prochain CA : 05.06.2021 samedi 09h30 à Strassen

SAVE THE DATES 26.06 (Assemblée générale)